



ACTUALITÉS MUNICIPALES



BONNE ANNEE SCOLAIRE A TOUS NOS ECOLIERS, NOS COLLEGIENS, NOS LYCEENS ET NOS ETUDIANTS !

Effectifs prévisionnels de rentrée

Ecole des Champs Forts

- * Maternelle ☞ 95 élèves
moyenne/classe : 24.75 élèves (4 classes)
- * Elémentaire ☞ 193 élèves
moyenne/classe : 24.12 élèves (8 classes)

Ecole du Centre

- * Maternelle « Les Couleurs » ☞ 145 élèves
moyenne/classe : 24.16 élèves (6 classes)
- * Elémentaire ☞ 292 élèves
moyenne/classe : 26.54 élèves (11 classes)

Articulation du temps scolaire :

☞ Lundi, mardi, jeudi
8h30/11h30 et 13h30/16h30

☞ Mercredi et vendredi
8h30/11h30

Les **Nouvelles Activités Périscolaires** (NAP) auront lieu les vendredis après-midi de 13h30 à 16h30.

☞ *inscription obligatoire auprès du centre de loisirs.*

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Nous vous rappelons que les inscriptions sur les listes électorales s'effectuent en mairie

avant le 31 décembre 2016, 12h00.

Passé ce délai, vous n'aurez pas la possibilité de voter en 2017.

Rappel : 2017 ☞ élections présidentielles les 23 avril et 7 mai et élections législatives les 11 et 18 juin.

Pièces à fournir :

- ♦ une pièce d'identité en cours de validité
- ♦ un justificatif de domicile de moins de 3 mois (*quittance de loyer, facture EDF, de téléphone...*). Si l'intéressé habite chez ses parents : une attestation des parents établie sur papier libre, certifiant qu'il habite chez eux, un justificatif de domicile des parents et la carte d'identité d'au moins un des deux parents.

La radiation sur l'ancienne liste électorale se fait en même temps que la nouvelle inscription, sans démarches supplémentaires.

Date prévisionnelle du prochain Conseil municipal

Jeudi 13 octobre 2016 à 20h30

dans la salle du Conseil municipal

(confirmation sur les panneaux d'affichage)

Dans ce numéro :

P 1 - ACTUALITÉS MUNICIPALES

P 2 - SÉNIORS

* Atelier conférence à l'EHPAD d'Esbly

P 2 - BIENVENUE

P 3 - DÉCHETS

* Collecte de vos déchets

P 4 - CIVISME

* Entretien des trottoirs

P 4 - AGENDA



MAIRIE D'ESBLY

7, rue Victor Hugo
CS 90184

77450 ESBLY

☎ 01 64 63 44 00

Fax 01 64 63 12 11

✉ ville.esbly@mairie-esbly.fr

Accueil en Mairie :

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 16h45

Le samedi de 8h30 à 12h :
Permanence état civil
uniquement

Permanence GRATUITE
d'un urbaniste-conseil
le 1^{er} samedi de
chaque mois
(sauf en août)
de 10h à 12h.

ECRIVAIN PUBLIC
4^{ème} lundi du mois
(après-midi) sur RDV
(à prendre au guichet)
☎ 01.64.63.44.00

ATELIER CONFÉRENCE À L'EHPAD D'ESBLY



La résidence « Les Tourterelles »,
en partenariat avec la Mairie d'Esbly, organise

L'ATELIER CONFÉRENCE « RESTONS DEBOUT ! »

Equilibre et prévention des chutes

Exercices pratiques animés par un kinésithérapeute spécialisé.

MERCREDI 19 OCTOBRE 2016

à **14H30**

à la résidence *Les Tourterelles* (4 allée des Tourterelles à Esbly)

Cette journée permettra d'informer le grand public sur les **facteurs de risque de chutes** chez la personne âgée, **les bonnes pratiques** de prévention des chutes, **l'aménagement du domicile**, etc...

On estime qu'environ un tiers des personnes âgées de 65 ans et plus, vivant à domicile, chute chaque année. Cette proportion augmente avec l'âge et les femmes sont quasiment deux fois plus nombreuses à chuter que les hommes. Ces chutes engendrent un nombre conséquent d'hospitalisations et la fracture de la hanche en est un motif important. Les **conséquences physiques et psychologiques** d'une chute peuvent être invalidantes : diminution de la mobilité, perte de confiance en soi, limitation des activités quotidiennes et déclin des capacités fonctionnelles, mise en péril du maintien à domicile. Enfin, elles constituent la principale cause de décès par traumatisme dans cette population.

*Pour toutes informations relatives à cet atelier,
contactez la Résidence « Les Tourterelles » au 01.64.17.37.00*

BIENVENUE

Bien
venue
à ESBLY !

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE D.E



Mme Aurélie CELLIER

6 bis rue Léo Lagrange à Esbly - ☎ 06.26.22.69.87

Séances à domicile et au cabinet, uniquement sur rendez-vous

RÉFLÉXOLOGUE / NATUROPATHE



Mme Fanny DE COUDENHOVE

58 rue Victor Hugo à Esbly - ☎ 06.87.28.68.53

COLLECTE DE VOS DÉCHETS

RAPPEL : dans le cadre d'un groupement de commandes avec la Communauté de Communes du Pays Créçois, relatif à la collecte des déchets sur Esbly, le marché a été attribué à un nouveau prestataire : **la société SEPUR**. Cette société collecte vos déchets maintenant depuis le 1^{er} janvier 2016.

Ce renouvellement de contrat a entraîné un certain nombre de changements quant aux jours et à la fréquence des ramassages. Voici, ci-dessous, un **RAPPEL** de vos jours de collectes :



ORDURES MÉNAGÈRES

LES LUNDIS ET JEUDIS

TRI SÉLECTIF

LES MERCREDIS

DÉCHETS VERTS

TOUS LES MARDIS DU 1^{ER} AVRIL À FIN NOVEMBRE

ET UN MARDI PAR MOIS DE DÉCEMBRE À MARS

(dernier ramassage en 2016 : 13 décembre)

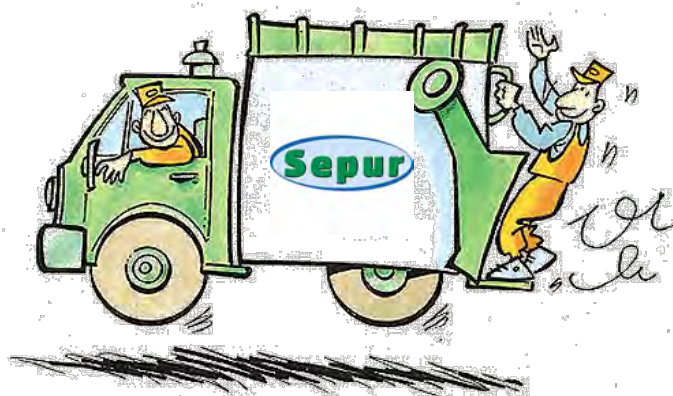
ENCOMBRANTS

6 COLLECTES PAR AN

Prochaines dates de ramassage : les mardis 20 septembre et 15 novembre 2016.

Attention : les encombrants non collectés (erreur de tri, erreur de jour...) ne seront plus ramassés. Vous serez tenu de les apporter en déchèterie. A défaut, vous êtes susceptible d'être verbalisé pour « dépôt sauvage sur la voie publique ».

Pensez à consulter régulièrement le site internet de la commune. Nous vous rappelons que **la municipalité n'est plus gestionnaire de ces services**, qui relèvent depuis 2013 de la **compétence intercommunale**. Pour toute question ou réclamation, contactez la Communauté de Communes du Pays Créçois (☎ 01.64.63.67.60).



ENTRETIEN DES TROTTOIRS

La qualité de vie à Esbly, si chère à tous, ne pourrait exister sans la participation de chacun d'entre vous au respect de certaines règles élémentaires de *bon voisinage* ou simplement de *bon sens*.



Contrairement à bien des idées reçues, l'entretien légal des trottoirs et du caniveau, devant chaque domicile, est à la charge des riverains, c'est-à-dire le *nettoyage* et le *désherbage* afin de permettre le passage des piétons en toute sécurité et l'écoulement des eaux le long des fils d'eau (*arrêté municipal n°916 du 19/09/1979*).

- ⇒ *Entretien* des bordures de trottoir : balayage, désherbage *, déneigement, salage en cas de verglas...
- ⇒ *Taille* des arbres, arbustes, haies, branches qui avancent sur le sol des voies communales ou chemins ruraux qui doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies.

N'attendez pas que la commune vous oblige à effectuer cet entretien par toutes voies de droit. Sachez que, faute d'entretien des trottoirs, votre responsabilité est engagée en cas d'accident devant chez vous, comme par exemple, la chute d'un piéton...



Nous comptons donc sur votre civisme !

* ECO GESTE : *l'utilisation des produits phytosanitaires (dés herbant chimique) est interdite sur le domaine public.*



Service vie associative et animation locale
01 64 63 44 06/96

DATE	HEURE	ÉVÈNEMENT	LIEU
Samedi 10 septembre	10h - 18h	Forum des Associations	Espace J-J Litzler
Dimanche 11 septembre	Départs entre 7h15 et 9h	Rallye cyclo organisé par la F.S.E Amis Cyclos d'Esbly	Espace J-J Litzler
Vendredi 16 septembre	15h - 19h30	Don du Sang	Espace J-J Litzler
Dimanche 18 septembre	15h	Spectacle musical « Contes en Flûtes » organisé par la C.C.P.C	Eglise d'Esbly
Samedi 1 ^{er} octobre	12h	Repas des Séniors	Espace J-J Litzler
Vendredi 7 octobre	12h	Repas dansant du Club de l'Amitié	Espace J-J Litzler
Samedi 8 octobre Dimanche 9 octobre	15h - 18h 9h-12h / 14h30-18h	Exposition de champignons par l'association mycologique d'Esbly	Espace J-J Litzler